

## Hommage à Marie-France DUCHARLET

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne sont profondément peints de vous faire part du décès de leur Présidente Marie-France Ducharlet. Jusqu'à ses derniers jours elle a milité pour la défense de l'école républicaine et des valeurs du vivre ensemble une Laïcité si présente dans ses argumentations et ses prises de décisions.

Décédée le 23 août, Marie-France, malgré les souffrances et les contraintes des soins médicaux, a souhaité suivre le développement de la vie associative dont elle a partagé les aventures de La Galipotte, la chorale Diapason dont elle a été Présidente, la chorale OKAZOU, l'association d'insertion REMPART dont elle était la secrétaire.. Marie-France était toujours disponible pour les actions sociales : ainsi pendant la période du confinement, à l'époque du « scandale » des masques, elle en a confectionné des centaines en particulier pour les auxiliaires de Vie Comme beaucoup de ces volontaires, elle a sans doute peu apprécié les paroles blessantes d'un certain Ministre de la Santé et de ses collaborateurs ; un travail humain, citoyen par des volontaires foulés aux pieds...

Participation active aux associations mais aussi à la vie municipale pour deux mandats bien remplis ; je n'évoquerai que le deuxième au cours duquel elle fut adjointe au maire chargée des Affaires Scolaires. Sa connaissance des rouages de l'Education Nationale, des charges communales en matière scolaire, ses contacts avec les fournisseurs, avec les parents d'élèves, son attachement aux enfants, à cette Ecole de la République, au respect de la Laïcité au sens le plus noble présenté comme un Livre de Conduite. Elle a particulièrement étudié le fonctionnement des écoles privées sous contrat dans le nord du département, veillant à ce que les mêmes élèves ne soient comptés dans deux établissements deux fois la même année ... pour le respect des coûts financiers, du décompte des élèves au moment de la carte scolaire !

Très souvent son action, se trouve confortée par son cursus scolaire et professionnel :

### **Parcours scolaire :**

Ecole primaire de NANTIAT (87)de 1953 à 1958 –

Collège Maryse Bastié à NANTIAT de 1958 à 1962 –

Ecole Normale d'Institutrices de 1962 à 1965 –

Centre National de Formation des Professeurs à MONTLIGNON de 1965 à 1967.

**Carrière Enseignante :** Collège du DORAT (87) Professeur de classe pratique de 1967 à 1970 –

Collège Albert Calmette à LIMOGES de 1970 à 1976 – Collège Louis Jouvot à BELLAC Professeur de technologie de 1976 à 2008.

C'est en 2008 qu'elle prétend à l'application de ses droits à la retraite.

Dès la rentrée scolaire de 2008, Marie-France prend l'attache de l'Inspection Académique de la Haute-Vienne et s'informe des formalités pour rejoindre l'Union 87 des Délégués Départementaux de l'Education Nationale. Les conditions de sa nomination ne posèrent aucun problème et le CDEN entérina la proposition de nomination qui prit effet dès le mois de novembre 2008. L'Union 87 des DDEN ne pourra que se féliciter de l'intégration de Marie-France qui proposa ses services pour participer au fonctionnement de notre association avec cooptation au Conseil d'Administration, puis sa désignation comme Membre du bureau. Celui-ci lui confia la tâche de secrétaire adjointe. Le secrétariat de l'Union fut alors géré par un secrétaire général (Michel JOUSSAIN) et 2 secrétaires adjointes (Michèle MONTASTIER et Marie-France DUCHARLET). Ce fut alors une période marquée par un travail intense et fructueux avec un développement de l'outil informatique. Avec Daniel CHAUPRADE, Michèle et Marie-France élaborèrent un dossier pour bâtir un site informatique dans le cadre du développement d'Internet, site qui fut présenté par l'équipe du secrétariat 87 lors de la réunion nationale des secrétaires des unions départementales dans l'enceinte du Futuroscope à POITIERS. C'était notre baptême du feu « laïque ». Le temps passa si vite ...

Marie-France fut élue vice-présidente à l'Assemblée Générale extraordinaire du 19 mars 2016 qui marqua la renaissance de l'Union 87 des DDEN suite à la crise interne qu'elle connut de novembre 2015 à février 2016. Avec Luce MAGNE à la barre de notre « radeau », l'Union se remit à flot, malgré

une saignée dans ses rangs. Une équipe, soudée et solide, avec nos 2 femmes à la timonerie, retrouvait son cap. C'est à cette époque que Marie-France mit toute sa fougue, sa volonté, au service de l'Union : la défense de l'école de la République, la laïcité, le fonctionnement normal des délégations locales, les rapports avec les écoles privées, le maintien des missions des DDEN dans le cadre du respect du Code de l'éducation, le fonctionnement avec tous les partenaires – administrations nationales, collectivités locales, enseignants, parents d'élèves ...

TOUS AU SERVICE POUR UNE BONNE INCLUSION DES ENFANTS –  
CHAQUE ENFANT A DES BESOINS ET NE PEUT ENTREVOIR L'AVENIR SANS LA  
COLLABORATION ET L'AIDE DE TOUS Y COMPRIS DE LUI-MÊME,

Voilà résumée l'action directrice de Marie-France.

N'oublions pas son implication dans les écoles fleuries depuis les inscriptions des établissements scolaires, la planification des visites d'écoles et cerise sur le gâteau, la joie qui était la sienne de voir enfants, parents d'élèves, enseignants, édiles départementaux et communaux tous réunis : à l'invitation du Président du Conseil Départemental dans cette ancienne caserne de la Visitation rénovée qui abrite maintenant tous les services administratifs du département de la Haute-Vienne, une exposition présentait les travaux des élèves souriants et très fiers d'expliquer leurs intentions, la mise en forme de leurs idées et l'apport pluridisciplinaire tout au long d'une année scolaire entière, attendant la fin des discours pour partager un goûter offert à tous, petits et grands par le Président du Conseil Départemental.

***Voilà, Marie-France, cet hommage, nous te le devons bien, nous garderons, nous, DDEN de la Haute-Vienne, le souvenir de ton sourire, de ton accueil, de ta ferme volonté de travailler pour les enfants, de ta pugnacité. Respect, Marie-France.***

Rédigé par Michel JOUSSAIN, président d'honneur de l'Union Haute-Vienne des DDEN

avec la participation de tous les membres du bureau